

DISPOSITIF d'APPUI à la **COORDINATION**

FALAISE - BOCAGE - CAEN - PAYS D'AUGE

CONTACT

 02 31 94 29 85

 contact@appuisante14.org
www.appuisante14.org

 21^{Bis} avenue de Tourville
14000 Caen

Un service de
l'association

REVIVRE
CAEN - NORMANDIE

ars
Association Régionale
de Santé





Loïc, 38 ans, atteint d'une cirrhose décompensée, en perte d'autonomie, vit au domicile de sa mère depuis son retour d'hospitalisation. A la demande du médecin traitant, le DAC* s'est rendu à son domicile afin d'évaluer la situation sanitaire et sociale.

Le DAC* a mobilisé l'intervention d'infirmiers libéraux, organisé les ponctions d'ascites et a sollicité les services sociaux de proximité pour une recherche des aides adaptées à l'aménagement du lieu de vie.

Michèle, 48 ans, reconnue handicapée, vit seule à domicile. Après une hospitalisation et la découverte d'un cancer du sein. Le service social des hospitalisés contacte le DAC* pour évaluer sa situation à domicile.

Le DAC* coordonne les soins, sollicite le CMP pour évaluer sa santé psychique et réévalue son plan d'aide avec la MDPH. Face à sa vulnérabilité, il engage une mesure de protection juridique. Sa santé se dégradant, un relais vers l'HAD est organisé.

Eugénie, 91 ans, avec une démence, vit avec son mari, Jules, son aidant principal atteint d'hypertension et hospitalisé. Le cabinet infirmier contacte le DAC* pour maintenir Eugénie à domicile.

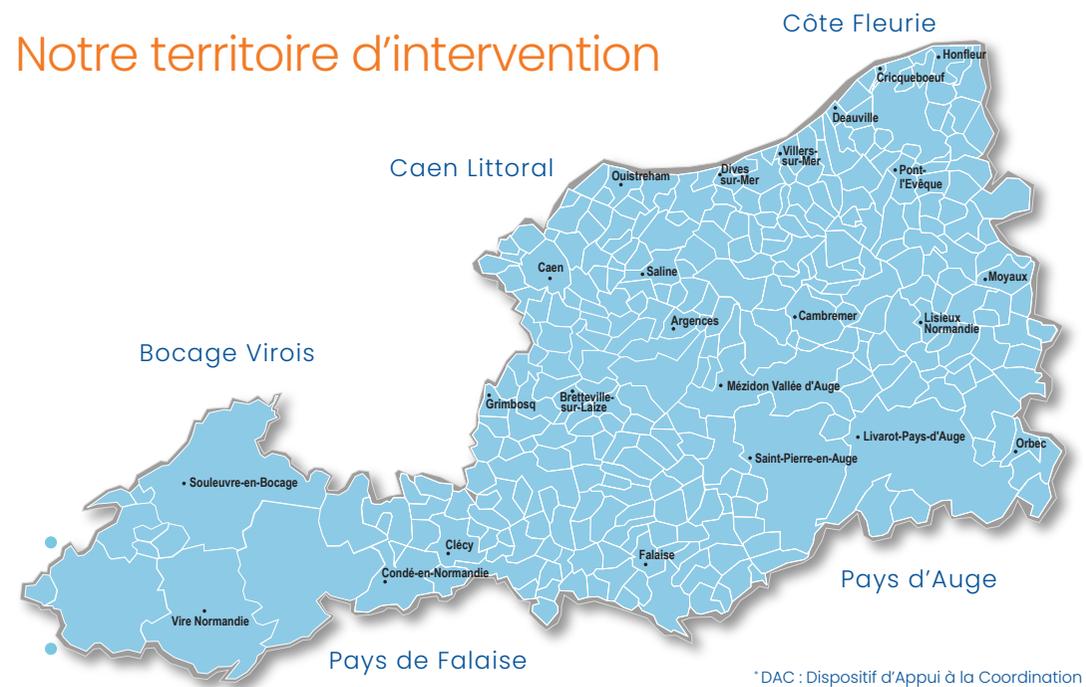
Le DAC* se coordonne avec le CLIC pour un dossier APA en urgence et la recherche d'un service d'aides à domicile. En lien avec le médecin traitant, une demande d'intervention d'un service infirmier et d'une équipe d'évaluation gériatrique à domicile a été faite. Ce dernier recommande un accueil de jour pour Eugénie et un dispositif de répit pour Jules.

Comment intervient l'équipe

Le DAC s'appuie sur le savoir-faire d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels du secteur sanitaire et social : infirmier(e), assistant(e) social(e), ergothérapeute.

- Sollicitation par un professionnel.
- Proposition d'une orientation vers une ressource sanitaire ou sociale adaptée à la problématique du patient.
- Évaluation sanitaire et sociale des besoins du patient sur son lieu de vie et accompagnement des aidants.
- Proposition aux professionnels et au patient d'un Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS).
- Un appui à la planification de la prise en charge et au suivi des interventions auprès du patient (dont l'organisation des admissions et sorties des établissements).
- Retours d'informations réguliers au médecin traitant, des propositions de réajustement des actions entreprises au travers du PPCS si nécessaire

Notre territoire d'intervention



* DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination